

Ecole de St Martin de Laye
Fiche d'inscription et de renseignements
PERISCOLAIRE

Nom – Prénom de l'enfant : Classe :

Coordonnées du responsable de la facturation:

Nom – Prénom

Adresse :
.....

Adresse mail :

Tél. fixe : Tél. portable :

N° Allocataire CAF / MSA

Quotient familial

Nom, adresse et n° contrat Assurance Scolaire
.....

Père :

Nom et adresse de l'employeur :
.....

N° tél. travail :

Mère :

Nom et adresse de l'employeur :
.....

N° tél. travail

➤ Autre personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

➤

1 – Nom : Tél. :

Adresse :

➤ Nom et Adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

Remarques éventuelles (allergies ou autre) :

.....
.....

CANTINE

Après avoir pris connaissance du règlement de la cantine de St Martin de Laye,

J'inscris mon enfant, classe

De façon régulière : 4 repas par semaine

De façon occasionnelle : 1, 2 ou 3 repas par semaine

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

De façon ponctuelle

Toute absence prévisible devra être signalée au plus tard le jeudi de la semaine précédente au 05.57.49.43.20. Dans le cas contraire, les repas seront facturés (sauf cas exceptionnel, cf. Article 3 du Chapitre III du règlement de la cantine scolaire).

St Martin de Laye, le

Signature des parents :

GARDERIE

Après avoir pris connaissance du règlement de la garderie de St Martin de Laye,

J'inscris mon enfant, classe

De façon régulière

Matin

Soir

De façon occasionnelle

St Martin de Laye, le

Signature des parents :

Arrondissement de Libourne

Canton de Guîtres

**MAIRIE DE
SAINT-MARTIN-DE-LAYE
33910**

Madame, Monsieur,

Vos enfants bénéficient des activités périscolaires, la municipalité a choisi d'enrichir et de diversifier les activités proposées.

Des séquences de 6 à 7 semaines seront mise en place pendant lesquelles votre enfant pourra découvrir des activités culturelles et sportives.

Le planning définitif vous sera communiqué en septembre mais l'organisation reste inchangée, à savoir :

• Lundi : Intervenants extérieurs
CE1/CE2 de 13h40 à 14h40
CM1/CM2 de 15h30 à 16h30

• Mardi : activités libres
de 15h45 à 16h30

• Jeudi : activités libres
de 15h45 à 16h30

• Vendredi : Activités manuelles ou
bibliothèque
CM1/CM2 de 13h40 à 14h40
CE1/CE2 de 15h30 à 16h30

Une participation d'un montant de 5€ par enfant et par trimestre sera demandée aux familles. Ce montant sera facturé chaque trimestre en même temps que la cantine et la garderie.

Les familles qui ne souhaitent pas que leur(s) enfant(s) participe(nt) aux activités périscolaires doivent venir les chercher impérativement **avant** le début de l'activité.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter et nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous.

BULLETTIN D'INSCRIPTION

J'inscris mon enfant, classe
aux activités périscolaires

OUI - Participation de 5€ par trimestre

J'autorise la prise de photos/vidéos de mon enfant lors des TAP et l'exploitation sur les supports de communication de la mairie

NON - Je viendrai chercher mon enfant avant le début de l'activité

St Martin de Laye, le

Signature des parents :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique pour vos frais périscolaires ?
Remplissez le formulaire et joignez un RIB. Vous recevrez chaque mois la facture et serez débité
le 5 du mois suivant.

S'il s'agit d'un renouvellement et que vos références bancaires n'ont pas changé,
cochez cette case, sans oublier de dater et signer le formulaire.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **LA COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LAYE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **LA COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LAYE**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 58 ZZZ 610066

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays : FRANCE	Nom : COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LAYE Adresse : 40 Route de Chaulet Code postal : 33910 Ville : SAINT MARTIN DE LAYE Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _	_	_	(_ _ _)
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-----	---	---	-----------

Type de paiement : Récurrent / Répétitif **X**

Signé à :

Signature :

Le :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **LA COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LAYE**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec **LA COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LAYE**

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.